

## LA VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL

**Économie du patrimoine culturel**, *Françoise Benhamou*, Paris, La Découverte, 2012, 126 pages, ISBN 978-2-7071-7156-6

Loïc Vadelorge

Observatoire des politiques culturelles | « L'Observatoire »

2012/2 N° 41 | pages 77 à 77

ISSN 1165-2675

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2012-2-page-77.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Observatoire des politiques culturelles.

© Observatoire des politiques culturelles. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## LA VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL

*Économie du patrimoine culturel*, Françoise Benhamou, Paris, La Découverte, 2012, 126 pages, ISBN 978-2-7071-7156-6

Spécialiste reconnue de l'économie de la culture et déjà auteure d'un ouvrage sur la question, plusieurs fois réédité dans la même collection Repères à La Découverte, Françoise Benhamou livre dans *Économie du patrimoine culturel* une synthèse particulièrement bienvenue en ces temps de mise en cause des dépenses culturelles. Le patrimoine, dont on sait le caractère polysémique, a suscité depuis le rapport Querrien de 1980 une bibliographie considérable. La polysémie problématique du terme occulte cependant la réalité d'un secteur clé de l'économie de la culture, qui n'est ni la poule aux œufs d'or des municipalités tablant sur le patrimoine pour attirer les investissements privés, ni la danseuse d'un ministère dont on nous dit, depuis *l'Utopie française* (1992), qu'il n'a plus les moyens de sa politique patrimoniale.

Le format restreint de la collection induit des passages un peu rapides sur la définition, certes fluctuante, du patrimoine (chapitre I) ou sur la mondialisation et la notion de « bien public global » (chapitre VI). Ces chapitres introductifs et conclusifs de l'ouvrage étaient évidemment nécessaires mais mobilisaient par définition des approches (histoire, sociologie, anthropologie, droit) dépassant l'économie stricte de la culture. Ils ne peuvent que laisser les spécialistes de ces disciplines sur leur faim, l'auteure étant contrainte ici de prendre des raccourcis et de s'éloigner de son sujet, parfaitement traité en revanche, dans les autres chapitres : le poids économique des différents secteurs patrimoniaux, l'impact économique des politiques patrimoniales et touristiques, l'évaluation fine des coûts de protection et de gestion du patrimoine.

Le premier intérêt de la synthèse de Françoise Benhamou, est de mettre à la portée du lecteur non spécialiste, une série d'études très rarement citées par les disciplines habituellement convoquées aux grandes dissertations sur le sens social du patrimoine. Sur les 152 références que compte la bibliographie, 93 sont en anglais. Le propos de l'auteure est d'articuler en permanence la théorie générale de l'économie (travaux de Marcel Boiteux sur les coûts marginaux, description des externalités positives ou négatives d'un bien ou d'un service, méthode des valeurs contingentes, théories de l'école du Public Choice...) et l'économie plus spécifique de la culture (maladie des coûts, prix hédoniques, théorie des 3 T de l'attractivité urbaine : technologie, talent, tolérance) en s'appuyant sur des exemples précis qui ont fait débat ces dernières années (effet du musée Guggenheim de Bilbao, impact de l'installation de la Tate Modern dans le quartier du Bankside de Londres, exportation des marques « Sorbonne » ou « Louvre » à Abou Dhabi, etc.).

Le second intérêt de l'ouvrage tient dans la quantité d'informations réunies et/ou mises à jour à l'échelle nationale et internationale, permettant de faire le point sur des sujets ayant fait débat comme

l'impact de la gratuité dans les musées européens, le nombre et les types d'emplois liés au patrimoine, le financement de l'archéologie préventive, la mesure de l'effet Guggenheim dans la durée, le coût de la numérisation patrimoniale, sans parler des données plus courantes sur les pratiques patrimoniales des Français, le classement des monuments les plus fréquentés ou le tourisme international. Par ses nombreux tableaux et encadrés, ce livre est une mine d'informations référencées et actualisées susceptible d'intéresser aussi bien les étudiants que les enseignants, les professionnels du patrimoine que les responsables politiques.

Au-delà de la mise au point réalisée sur les différents secteurs de l'économie du patrimoine culturel (musées, monuments, sites touristiques) et en dépit de certaines coquilles qui devraient disparaître lors de la réédition – comme la référence à un article de Quatremère de Quincy daté de 1887 (p. 113) – cet ouvrage se veut aussi contribution aux débats qui sous-tendent les grands choix culturels de la nation. Si l'on considère après la lecture de cet ouvrage que l'emploi patrimonial concerne 550 000 personnes en France, soit deux fois plus qu'en 1990, force est de constater que l'on a affaire à un sujet important et non pas réservé à une élite lettrée, amatrice de vieilles pierres. S'ils résultent bien de choix esthétiques, voire idéologiques, les objets patrimoniaux s'inscrivent aussi dans l'économie générale des politiques publiques, bien au-delà des seules politiques culturelles. Que la valeur économique du patrimoine soit difficile à mesurer et à qualifier, qu'elle nécessite de mobiliser des approches plurielles et des modèles économiques variés, dépassant l'évidence des tableaux de dépenses et recettes n'autorise pas à la considérer comme nulle ou aléatoire. C'est le principal mérite de ce livre que d'inciter les décideurs à intégrer le raisonnement économique dans la décision concernant les lieux de mémoire.

**Loïc Vadelorge**

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris-Est Marne-la Vallée